

CHARTRE

ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE

Décrypter la mondialisation et renforcer le pouvoir d'agir des citoyen·ne·s en faveur de la transition écologique et solidaire

PRÉAMBULE

Le commerce équitable comme outil de transformation de nos échanges pour soutenir la transition écologique et solidaire

Au sein du collectif Commerce Équitable France, notre mouvement promeut le commerce équitable comme **vecteur de justice sociale et accélérateur de transition écologique**, défendant des **valeurs de justice, d'inclusion, de coopération et de solidarité**.

La nécessité de faire commerce autrement

Nous observons, au vu de la situation de pauvreté qui touche les producteur·rice·s (paysan·ne·s et artisan·ne·s), que la **libéralisation des échanges** nuit tant aux femmes et aux hommes qu'à la planète. De fait, elle **ne permet pas de relever les défis pour sortir de la pauvreté et des inégalités**, pour agir sur les causes du changement climatique et pour préserver la biodiversité.

Face à ce constat, et à l'heure où **les producteur·rice·s sont les premières victimes du changement climatique**, nous réaffirmons la **nécessité d'agir** : pour faire entendre leurs revendications ; pour leur permettre d'assurer la transition écologique des modes de production ; pour que leurs droits bafoués soient enfin respectés et, plus globalement, pour que de nouvelles règles du jeu, plus équitables, s'appliquent aux relations commerciales.

Pour ce faire, **nous mettons en œuvre des alternatives économiques plus équitables, et portons à travers elles un projet de changement social**, d'émancipation des femmes et des hommes, et de transformation des pratiques et règles qui régissent nos échanges.

Le commerce équitable au service du changement social

Source : Charte internationale du commerce équitable, 2018



L'éducation : un levier d'action majeur du commerce équitable

Le commerce équitable se définit comme « un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.

Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteur·rice·s et des travailleur·se·s marginalisé·e·s, tout particulièrement au Sud de la planète.

Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateur·rice·s) s'engagent activement à soutenir les producteur·rice·s, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. »

Définition des fédérations internationales de commerce équitable, 2001

Nos contributions à la transition vers un modèle de société plus juste, durable et solidaire

Nous nous engageons à accompagner la transition à travers trois modes d'action complémentaires :

- **Le commerce** : La mise en œuvre d'alternatives économiques concrètes au bénéfice des producteur·rice·s et en faveur de leur émancipation, alternatives qui s'incarnent dans des produits et filières.
- **Le plaidoyer** : Le changement des lois et des règles du commerce mondial pour instaurer des relations commerciales plus équitables.
- **L'éducation et la sensibilisation** : L'accompagnement des changements culturels nécessaires à la transition de nos sociétés et à la diffusion des valeurs de justice, d'inclusion, de coopération et de solidarité, appuyées par le partage de connaissances scientifiques.

C'est grâce à la convergence de ces trois modes d'action que le commerce équitable constitue une **alternative concrète qui participe**, au-delà du marché qu'il représente, à **l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et à la construction d'un monde plus juste**. Nos actions d'éducation au commerce équitable s'inscrivent donc dans cette vision.

Nous souhaitons ainsi **faire émerger un mouvement de citoyen-ne-s** conscient-e-s non seulement de la nécessité de changer de modèles, mais aussi en capacité d'accompagner ces changements sociaux.



ÉDUCUER AU COMMERCE ÉQUITABLE **pour accompagner le changement** **de nos modèles de société**

L'éducation au commerce équitable est une démarche éducative portée par une diversité d'acteur-ric-e-s engagé-e-s ensemble, à travers différentes approches, à diffuser les valeurs de justice, d'inclusion, de coopération et de solidarité auprès des citoyen-ne-s.

Associations d'éducation populaire ; associations de consommateur-ric-e-s ; entreprises de l'économie sociale et solidaire ; labels ; ONG... déploient à leurs niveaux respectifs des actions d'éducation au commerce équitable, dans le respect de ses spécificités.

Les 7 spécificités de l'éducation au commerce équitable

1

Rendre visibles les **interdépendances et rapports de pouvoir** qui relient, souvent à leur insu, producteur·rice·s, consommateur·rice·s, et citoyen·ne·s du monde entier.

2

Permettre de prendre conscience des **impacts sociaux et environnementaux** des activités humaines de **production, d'échange et de distribution des biens de consommation**.

3

Mettre en lumière certaines **conséquences de la mondialisation des échanges** sur nos modes de production et de consommation (surconsommation, absence de traçabilité, standardisation de l'offre au niveau mondial, etc.) et permettre à chacun·e de **prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités** au sein du système actuel pour mieux s'en émanciper.

4

Démontrer que **les échanges commerciaux sont un secteur décisif** où se dessinent les transformations des modes de consommation et de production.

5

Diffuser les valeurs de **solidarité internationale**, d'**équité**, de **justice sociale** et d'**écologie**.

6

Favoriser **les contributions individuelles ou collectives des jeunes générations et des citoyen·ne·s** en faveur d'un monde plus juste et durable en initiant, accompagnant et amplifiant des **alternatives concrètes**.

7

Promouvoir une citoyenneté active et participer à renforcer les sociétés civiles afin qu'elles soient en capacité de peser dans les **débats de société** et d'alimenter des **politiques publiques pour placer l'équité au cœur des règles du jeu économique**.

SENSIBILISER ET OUTILLER

les citoyen·ne·s et futur·e·s citoyen·ne·s dans leurs lieux de vie

Nos actions ont vocation à toucher une **diversité de publics, de tous âges**, et **nos pratiques sont diverses** : information et sensibilisation, création d'outils pédagogiques, animations en milieu scolaire, projets pédagogiques de court, moyen et long termes, formations, mobilisation citoyenne, rencontres directes avec les producteur·rice·s...

L'éducation au commerce équitable abat des cloisons, et se décline **dans l'éducation formelle, informelle et non-formelle**. Les lieux privilégiés de l'éducation au commerce équitable sont **l'école, les universités, les lieux d'accueil de la jeunesse**, mais aussi **l'espace public, les lieux d'achats et de consommation, et l'entreprise**. Les entreprises engagées dans le commerce équitable ont ainsi la possibilité de contribuer pleinement à l'éducation au commerce équitable en présentant leur démarche et en accueillant des publics sur leurs espaces de production, de transformation ou de vente.

Nos partis pris pédagogiques :

- La **participation active des publics** aux dispositifs éducatifs
- La création d'**espaces d'échanges**, d'expérimentation, de débats
- La **co-construction des savoirs** avec les publics

Soucieux·ses de mener des actions impactantes et pertinentes, nous adoptons une **démarche d'amélioration continue de nos pratiques éducatives** qui passe par : le **suivi-évaluation**, la **mesure des effets des dispositifs** d'éducation au commerce équitable, et la **prise en compte du retour des participant·e·s et des partenaires**.

L'éducation au commerce équitable est **associée à tou·te·s les acteur·rice·s engagé·e·s dans l'Éducation au développement durable (EDD) et l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)**. Le **partenariat est au cœur de nos démarches** : avec les enseignant·e·s et leurs institutions en premier lieu, mais aussi avec l'ensemble des acteur·rice·s de l'éducation, de l'inclusion et de la solidarité.

Cette charte est endossée par :



Juin 2023

Les actions en faveur de l'éducation au commerce équitable de Commerce Équitable France sont soutenues par le programme Fair Future, financé par l'Agence Française de Développement.

